



Dossier de presse

10 clés de lecture

du

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS)

2023-2028

*Notre ambition, nos engagements,
défis et objectifs prioritaires pour
la santé de tous en* **OCCITANIE**



Ambitieux, prospectif et ancré au cœur de nos territoires, le Projet régional de santé Occitanie 2023-2028 mobilise déjà l'ensemble des parties prenantes de la santé partout dans notre région. Nos orientations stratégiques prennent appui sur 6 grands engagements que nous prenons pour faire avancer les défis de la prévention et de la santé publique, de la place de l'utilisateur dans le système de santé, de l'accès aux soins dans nos territoires, des coordinations entre professionnels de santé, de la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge, et de l'attractivité des métiers de la santé. Ces engagements sont dès maintenant déclinés en objectifs opérationnels. Pour synthétiser les ambitions de cette politique régionale de santé, nous vous proposons

10 clés de lecture

du Projet régional de santé Occitanie 2023-2028

- 1. Refonder la santé, c'est partir des besoins**
- 2. Les solutions sont dans nos territoires**
- 3. Mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables**
- 4. Agir d'abord par davantage de prévention**
- 5. Maintenir et renforcer l'offre de soins, sa qualité et sa sécurité**
- 6. L'avenir est à toutes les formes de coordination et de coopération entre professionnels**
- 7. Développer l'attractivité de nos territoires auprès des professionnels de la santé et du médico-social**
- 8. Faire face à l'impact du changement climatique sur notre santé**
- 9. Habitants, citoyens, usagers, patients... tous appelés à être acteurs de notre santé**
- 10. Des moyens considérables sont mobilisés pour la santé**

1. Refonder la santé, c'est partir des besoins

Ancrer notre politique de santé au cœur des réalités de nos territoires

Pour préparer demain, ce Projet régional de santé 2023-2028 est résolument ancré au cœur des réalités de nos territoires partout en Occitanie : notre politique de santé doit partir des besoins des habitants de notre région, pour mieux y répondre. C'est l'essence même de la refondation du système de santé qui s'appuie sur ce changement de paradigme : partir des besoins et adapter l'offre de santé en fonction de ces réalités territoriales. Et non l'inverse.

Une très large démarche de concertation

L'ARS Occitanie a largement associé ses partenaires à la rédaction de ce Projet régional de santé 2023-2028.

Cette démarche de diagnostic et de propositions a mobilisé notamment tous les représentants de la démocratie sanitaire, au plan régional et dans chaque département. Sur le terrain, dans le cadre de la refondation en santé, ce diagnostic de proximité a été mis en débat, concerté et enrichi des propositions formulées par les acteurs de nos territoires, à l'échelle de chaque département.

Ce diagnostic s'est prolongé en donnant pour la première fois directement la parole aux citoyens qui souhaitent exprimer leurs attentes, mais aussi leurs idées et propositions concrètes.



« Notre politique de santé doit partir des besoins des habitants de notre région, pour mieux y répondre ».

[Didier Jaffre,
Directeur général
ARS Occitanie]

INITIATIVE

La parole aux citoyens : des attentes et des idées sur la santé

L'ARS a mené une toute première consultation citoyenne sur les questions de santé en Occitanie. Tous les habitants qui le souhaitent ont été invités à exprimer leurs attentes mais aussi leurs idées et leurs propositions, à la fois via une plateforme sur internet et via des ateliers de proximité. Au total, plus de 22.000 contributions concrètes recueillies dans le cadre de cette « Fabrique citoyenne en santé » ont permis d'enrichir les travaux et de vérifier que l'expression par les citoyens s'inscrivait pleinement en cohérence avec les orientations de la politique régionale de santé. La parole des citoyens prend désormais toute sa place au cœur même de nos priorités de santé.



INDICATEURS

Un diagnostic des besoins marqué par de très forts contrastes en Occitanie

- Le territoire de la région est vaste avec une faible densité de population, en lien avec le relief montagneux qui occupe 45% de sa superficie.
- C'est la région de France dont la croissance démographique est la plus dynamique. Cette croissance s'inscrit dans le long terme, du fait essentiellement de l'attractivité de la région.
- L'Occitanie fait partie des 4 régions françaises les plus âgées. Sa population est vieillissante et une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes est à prévoir.
- Un habitant sur six est ici en situation de pauvreté : 4 des 10 départements les plus pauvres de France se situent en Occitanie.
- Les indicateurs d'état de santé sont favorables en moyenne, mais ils recouvrent des disparités territoriales fortes.
- Si la région dispose d'une offre de soins supérieure aux moyennes nationales, cette dernière est inégalement répartie sur le territoire pouvant entraîner d'importants écarts en termes d'accessibilité géographique aux soins et à l'offre médico-sociale.
- La crise sanitaire a éprouvé l'organisation de notre système et creusé les inégalités de santé. Cette épreuve nécessite de favoriser une approche globale de la santé, de retrouver du sens et de rendre les métiers de la santé plus attractifs.

LA PAROLE AUX CITOYENS



Tout est compliqué aujourd'hui pour se repérer et faire tout ce qu'il y a à faire pour sa santé.

Parfois, il est difficile de comprendre le fonctionnement de l'offre de soins. Il y a beaucoup de sigles incompréhensibles, mais pas d'information sur les dépistages...

Participants à des ateliers citoyens en Ariège et en Aveyron



la fabrique
citoyenne
en santé
Occitanie 



2. Les solutions sont dans nos territoires

Pour agir au plus près des besoins de santé, le Projet régional de santé 2023-2028 fait le pari d'un pacte territorial avec tous les acteurs de la santé en Occitanie. Professionnels, élus, usagers ont été associés à la démarche de refondation engagée tous ensemble. Nous avons partagé des étapes de diagnostic et participé collectivement à la réflexion sur les solutions les plus adaptées aux besoins actuels.

Partager les mêmes engagements et priorités régionales de santé...

Notre politique régionale de santé porte aujourd'hui une ambition commune au service de tous les habitants de notre région. Les priorités de notre Schéma régional de santé s'appliquent pour tous et partout en Occitanie. C'est le socle commun de notre politique de santé. Il en précise les défis à relever et les engagements opérationnels que nous nous fixons. Il détermine aussi les prévisions d'évolutions de l'offre de soins et des services de santé, dans une présentation régionale et par territoires de santé, à l'échelle de chaque département.

... mais adapter nos actions aux réalités de nos territoires

Les besoins de santé des habitants de chacun de nos territoires ne sont pas identiques partout. L'offre de santé doit s'adapter à ces réalités territoriales. La mise en œuvre de nos priorités régionales aussi. Nous avons donc fait le choix d'innover en proposant, pour la première fois à l'échelle nationale, d'enrichir notre Schéma régional de santé par 13 schémas territoriaux de santé, co-écrits et concertés avec les acteurs de nos territoires, à l'échelle de chaque département. Des programmes d'actions viendront décliner concrètement nos objectifs opérationnels, tant sur le plan régional qu'à l'échelon territorial. Ce sera l'occasion de poursuivre notre démarche de refondation en santé au niveau de chacun des 13 départements, en confiant aux acteurs locaux, via les conseils territoriaux de santé élargis, la mise en œuvre de notre Projet régional de santé, et plus précisément celle de chaque schéma territorial de santé. Les instances régionales seront quant à elles garantes de l'équité de traitement sur l'ensemble de la région.

« Nous sommes tous mobilisés pour agir au plus près des besoins de santé, avec une conviction partagée : les solutions pour la santé sont au cœur de nos territoires, partout en Occitanie ».

[Didier Jaffre, Directeur général ARS Occitanie]

PROXIMITE

Refonder la santé au plus près des besoins, en concertation avec tous les acteurs de terrain

Pour bâtir ce Projet régional de santé, l'étape de diagnostic a mobilisé de nombreux acteurs régionaux avant de s'enrichir des échanges menés sur le terrain, avec tous les acteurs réunis dès l'automne 2022 dans le cadre de la refondation en santé. Dans chaque département en Occitanie, des journées d'échanges ont permis de prendre en compte les besoins prioritaires et les propositions formulées par les acteurs locaux, professionnels et élus, associations et institutions, représentants d'usagers... Ces travaux se poursuivent depuis dans le cadre de Conseils territoriaux de santé élargis, en lien avec l'ARS et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA).



PRIORITES

Des orientations stratégiques déclinées dans 1 schéma régional de santé et enrichies par 1 schéma territorial dans chaque département

Le Projet régional de santé s'articule autour de son Cadre d'Orientations Stratégiques : réactualisé à l'horizon 2028, il détermine les objectifs stratégiques fixés pour améliorer l'état de santé de la population et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé dans la région. En Occitanie, nos priorités stratégiques s'appuient désormais sur 6 grands engagements que nous prenons pour faire avancer les défis de la prévention et de la santé publique, de la place de l'utilisateur dans le système de santé, de l'accès aux soins dans nos territoires, des coordinations entre professionnels de santé, de la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge, et de l'attractivité des métiers de la santé.

Ces priorités de santé sont déclinées dans un Schéma Régional de Santé, établi pour 5 ans. Il précise les défis à relever et les objectifs opérationnels à atteindre. L'entrée en vigueur des récentes réformes des autorisations d'activités de soins y devient réalité (par exemples : hospitalisation à domicile, soins médicaux et de réadaptation, psychiatrie, traitement du cancer, soins critiques réanimation/soins intensifs, cardiologie interventionnelle, ...). Le nouveau Schéma Régional de Santé devient par essence l'outil de régulation et de structuration de l'offre de soins.

Pour prendre en compte les spécificités des besoins dans chaque territoire de notre région, le socle commun de ce Schéma Régional de Santé est enrichi pour la première fois de 13 « Schémas Territoriaux de Santé ». Cette initiative unique au plan national témoigne d'une conviction forte : en Occitanie, les solutions pour la santé sont à construire dans les territoires, en partenariat étroit avec tous les acteurs locaux.

Tous ces documents sont accessibles à tous sur le site : www.prs-occitanie.ars.sante.fr



3. Mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables

La région Occitanie est marquée par de nombreuses fragilités qui impactent la santé d'une part importante de ses habitants. Ces situations de vulnérabilité, visibles ou invisibles, découlent directement des déterminants de santé. Elles peuvent être liées à l'âge (petite enfance, adolescence, vieillissement), à l'environnement familial, professionnel, socio-économique ou à la survenue de maladies. Quelle qu'en soit l'origine, la vulnérabilité est d'une part, un facteur aggravant de survenue de maladie ou de handicap et d'autre part, un facteur d'exclusion, de difficultés d'accès au système de santé ou d'adhésion aux propositions de prévention, de prise en charge ou d'accompagnement.

1 personne sur 6 en situation de pauvreté

L'Occitanie est la 2ème région française pour le taux de chômage et la 4ème pour le taux de pauvreté : la pauvreté concerne une personne sur six. L'Occitanie se place au 3ème rang des régions métropolitaines où les revenus sont les plus faibles, derrière les Hauts-de-France et la Corse. Dans notre région, près d'un million de personnes (17 % de la population) vivent avec moins de 1 097 euros mensuels (seuil de pauvreté monétaire, fixé à 60 % du niveau de vie médian métropolitain). Les chômeurs, les familles monoparentales et les familles nombreuses sont plus particulièrement exposées aux situations de pauvreté. Cette pauvreté est inégalement répartie sur le territoire régional.

Les inégalités pèsent sur l'accès aux soins et à la prévention

Au-delà des déterminants de santé liés par exemple aux catégories socio-professionnelles, les recours aux soins et à la prévention sont également différents selon le niveau de vie et de défavorisation. Le gradient social de santé qui mesure la corrélation entre l'état de santé des personnes et leur position dans la hiérarchie sociale, est particulièrement marqué pour certaines pathologies (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancer du poumon). Plus les personnes sont défavorisées, plus le recours au médecin généraliste, au dépistage du cancer, aux soins conservateurs dentaires est faible et plus le recours aux médicaments psychotropes est élevé. Ces écarts dans le recours aux soins conduisent à des parcours sanitaires différents et à des résultats de santé dégradés pour les personnes les plus défavorisées. Ces constats sont accentués face à des innovations comme les dispositifs de e-santé, qui peuvent également contribuer à creuser les inégalités, dans la mesure où ces innovations vont être appréhendées, en premier lieu, par les personnes au capital socio-culturel élevé. Les inégalités de santé peuvent enfin être liées au lieu de vie des personnes, avec un impact environnemental sur la santé ou des difficultés d'accès aux professionnels de santé...

INDICATEUR

4

des 10 départements les plus pauvres de France se situent en Occitanie, sur le littoral méditerranéen. C'est dans les espaces ruraux éloignés des centres d'emplois ainsi que dans les villes-centres des grands pôles urbains que se concentre cette pauvreté.

INDICATEUR

L'exemple du tabagisme

Malgré des nombreuses mesures incitatives déployées ces dernières années, le pourcentage de fumeurs quotidiens a continué d'augmenter chez les Français à faibles revenus, passant de 32,5% à 37,5% entre 2010 et 2016, alors qu'il a parallèlement diminué chez les Français à haut niveau de revenus (source : Santé Publique France)

“Ce sont les personnes les plus éloignées du système de santé qui méritent toute notre attention, car elles sont plus vulnérables à tout aléa : nous devons les protéger et aller vers elles pour leur santé”.

[Didier Jaffre, Directeur général ARS Occitanie]

Prendre en compte la question des inégalités sociales et territoriales de santé dans une approche renouvelée de nos actions

Au regard de ces fragilités, l'ambition portée par le Projet régional de santé est de mobiliser tous les acteurs de santé pour davantage prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables et agir plus efficacement, pour réduire les inégalités de santé ou a minima, ne pas les aggraver. Pour chaque action, notre ambition de proximité et de résultats doit l'être en priorité envers tous nos concitoyens les plus éloignés de la prévention et des soins.

Comment peut-on agir concrètement ?

L'action sur les déterminants sociaux de la santé nécessite une coordination des politiques publiques de manière transverse et inter-institutions. La plupart du temps, c'est le mode d'intervention qui doit être approfondi et précisé en tant que de besoin (ciblage, priorisation, contenu et format des messages, modalités...). En réponse à ces besoins de plus en plus d'actions sont déployées en allant vers les publics concernés, en s'adaptant à leurs attentes et en étant à leur écoute.

L'exemple concret des Contrats locaux de santé

Les 29 Contrats locaux de santé déjà signés en Occitanie (18 autres sont en préfiguration) s'inscrivent dans cette approche globale qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales en agissant sur les déterminants de santé (transports, logement, urbanisme, petite enfance, loisirs...). Ils sont déployés grâce à l'engagement des élus et les acteurs locaux, qui ont le pouvoir d'agir au plus près des habitants de chaque territoire. Ces Contrats locaux de santé s'articulent autour de 4 champs d'action prioritaires, en faveur de la prévention, de l'accès aux soins, de la santé environnementale et de la santé mentale.

PRIORITES

Des priorités d'action pour accompagner les personnes les plus démunies vers l'accès à la prévention, aux soins et aux prises en charge médico-sociales

Le Projet régional de santé comporte un programme spécifiquement dédié à l'accès à la prévention et aux soins pour les publics les plus démunis (PRAPS). C'est la feuille de route régionale en matière de santé-précarité qui guide les actions menées en lien avec les partenaires institutionnels de l'ARS : en particulier la DREETS (pour les politiques de cohésion sociale, de lutte contre les exclusions et d'hébergement), le Commissaire à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, placé sous l'autorité du Préfet de région, les représentants des acteurs associatifs (notamment la Fédération des Acteurs de la Solidarité, force d'interpellation, de proposition et de mobilisation aux côtés de l'ARS) ou encore la Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale (dans le cadre d'un projet relatif à l'incidence du réchauffement climatique sur les personnes en situation de précarité).



4. Agir d'abord par davantage de prévention

Notre engagement n°1 pour la santé : la prévention avant tout

La prévention et la promotion de la santé sont au cœur de notre politique régionale de santé. C'est l'engagement n°1 du Projet régional de santé en Occitanie, pour « Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie ». Donner de bonnes habitudes de vie et d'hygiène dès l'enfance et au fil de la vie prévient de nombreuses maladies consécutives à l'absence d'activité physique, à une mauvaise alimentation, à des prises d'alcool ou de cannabis ou à une fréquentation trop assidue des écrans. Pour tous les acteurs de prévention, il est clair qu'un parcours de santé peut être amélioré par de bonnes règles de vie. La promotion de la santé est aussi mise en avant : elle vise à développer les aptitudes des personnes à faire des choix éclairés et à leur donner l'accès à l'information nécessaire, notamment en renforçant l'action communautaire et les démarches participatives.

Des défis à relever pour adopter les bons réflexes

Le Projet régional de santé s'attache en priorité à prendre en compte la santé environnementale dans les politiques de santé : il est indispensable de prévenir et s'adapter aux répercussions en santé du réchauffement climatique. Un second défi vise à renforcer la visibilité, la lisibilité et l'attractivité des programmes et actions de prévention, de promotion de la santé et de santé environnementale. Il est aussi prioritaire d'adapter cette stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables. Enfin, pour agir le plus tôt possible, le Projet régional de santé vise à renforcer le dépistage, le repérage et l'accompagnement précoce.

Des leviers pour améliorer les actions de prévention

La prévention et la promotion de la santé sont des leviers puissants pour améliorer les réponses aux défis actuels et favoriser les comportements favorables à la santé, dans tous les milieux et tout au long de la vie, ainsi que le rappelle la nouvelle stratégie nationale de santé. Si nombre de programmes et d'actions de prévention et de promotion de la santé sont déjà mis en œuvre en Occitanie, le projet régional de santé identifie des leviers d'amélioration de l'efficacité des actions menées :

- La multiplicité et la diversité des acteurs et des partenaires engagés en prévention et promotion de la santé ajoute de la complexité au paysage territorial : la visibilité et la lisibilité des actions doivent être renforcées, en particulier pour les personnes éloignées du système de santé
- L'attractivité de ces projets, notamment auprès de publics identifiés comme prioritaires (enfants-jeunes, personnes vivant avec un handicap, femmes, personnes en situation de précarité, personnes placées sous-main de justice, ...) est aussi à accentuer pour lever des facteurs de résistance voire de non-recours. Pour mieux réduire les inégalités sociales de santé, ce levier de la prévention et de la promotion de la santé devra être particulièrement ciblé sur les populations vulnérables, par le développement de méthodes et de messages adaptés.
- Dans le cadre d'une organisation régionale, la proximité des actions territoriales est à renforcer : c'est le niveau adéquat pour les coopérations et les partenariats, via une évaluation des besoins des citoyens du territoire, une co-construction avec les acteurs départementaux et notamment tous les professionnels de santé de proximité. Cette proximité est aussi essentielle pour aller davantage vers les populations les plus vulnérables, en leur apportant informations, accès aux dépistages et conseils en promotion de la santé.
- En parallèle, un travail d'acculturation à la prévention et à la promotion de la santé doit être conduit pour les professionnels tant de santé que médico-sociaux et sociaux par la sensibilisation, la formation, la communication...

Des partenariats renforcés sur le terrain

Aux côtés de l'ARS, de nombreux partenaires jouent un rôle prépondérant dans le renforcement et la mise en œuvre des collaborations bénéfiques pour la santé des habitants de l'Occitanie (à tous les âges de la vie, quel que soit leur lieu de vie), en mobilisant leurs compétences et leurs expertises respectives. Ces partenariats peuvent se décliner tant au niveau régional que départemental ou infra-départemental avec notamment les collectivités régionales, départementales et locales, l'Éducation Nationale et les Services déconcentrés de l'État (DREAL, DRAAF, DREETS, PJJ...), les organismes de protection sociale, le tissu associatif et les professionnels de santé, les représentants des usagers...

Le travail avec l'Éducation Nationale est primordial, tant les actions précoces s'avèrent pertinentes, en matière d'éducation à la santé et de promotion de la santé, mais aussi en termes de repérage, d'orientation et d'accompagnement : santé mentale et risque suicidaire, addictions, santé sexuelle, activité physique, addictions, vaccination HPV (Papillomavirus humain) ... Le partenariat est permanent aussi avec l'Assurance Maladie et la Mutualité Française, dont les réseaux sont très engagés dans les actions de prévention et de promotion de la santé.

Au cœur du système de santé, les professionnels de santé, quel que soit le lieu et le secteur d'activité dans lequel ils exercent (sanitaire, médico-social, social), constituent le "bras armé" de la politique régionale de santé, par leur mobilisation au quotidien et leur engagement, en dépit du contexte structurellement tendu et des violences qui sont de plus en plus exercées à leur égard.

Le partenariat le plus direct s'adresse enfin aux usagers, patients, voire à l'ensemble des citoyens. La démarche accentuée et originale de consultation citoyenne (« la fabrique citoyenne ») témoigne en Occitanie de l'intérêt porté à la parole des citoyens et à leur ressenti.

SUR LE TERRAIN

Le camion itinérant PREVENTIM

Dans les Hautes-Pyrénées, le projet PREVENTIM permet une organisation départementale et intégrée de la prévention de proximité. Ce véhicule est prêté à titre gracieux à l'ARS par le Conseil départemental. Il propose divers services de santé et de prévention : de la consultation au dépistage en passant par des actions bucco-dentaires, organisées et animées avec de nombreux partenaires locaux (CPAM, MSA...)



PRIORITES

Un programme spécifique dédié à la prévention des violences sexuelles et à l'accès aux soins des victimes

La région Occitanie se place dans le top 3 des classements des divers types de violences. C'est une situation préoccupante, probablement en corrélation élevée avec la précarité : 66% des auteurs de ces violences sont sans activité.

Au regard de ces constats, le Projet régional de santé comporte pour la première fois un programme spécifique de prévention des violences sexuelles et d'accès aux soins des victimes de ces violences. L'objectif est à la fois de prévenir, orienter, prendre en charge, sensibiliser et former les professionnels, pour enfin porter de manière innovante la lutte contre ces violences en tant que politique de santé publique.



5. Maintenir et renforcer l'offre de soins, sa qualité et sa sécurité

Maintenir l'offre de soins et la développer

Proposer un Projet régional de santé, c'est d'abord exprimer une ambition pour l'avenir, bien au-delà de l'échéance 2023-2028. Notre région Occitanie va devoir relever un premier défi démographique en passant de 6 à 7 millions d'habitants d'ici 2040, avec à la fois 40 000 habitants supplémentaires chaque année et une population parmi les plus âgées de France. Nous devons anticiper cette évolution majeure des besoins, même si aujourd'hui l'offre de santé est contrainte par la démographie des professionnels de santé.

Cet objectif se traduit concrètement pour l'ensemble des activités de soins par, a minima, un maintien du nombre d'implantations dans chaque territoire, voire une augmentation du nombre de ces implantations lorsque les besoins de santé le nécessitent.

L'objectif principal du Schéma régional de santé est ainsi de répondre aux besoins de tous les habitants des différents territoires de la région Occitanie en favorisant l'accès aux soins, en préservant et en développant l'offre proposée tout en veillant à poursuivre l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Permettre à tous l'accès à une prise en charge de qualité

Ce Projet régional de santé réaffirme l'ambition forte de permettre à tous les citoyens d'accéder à une offre de soins de proximité et de qualité, pour garantir l'accès dans chaque territoire à une prise en charge adaptée aux besoins de santé. Le défi est d'abord celui d'un renforcement de l'accès aux soins de proximité et des pratiques, organisations et techniques innovantes. C'est nécessaire par exemple pour rendre l'innovation en cancérologie accessible à tous ou pour permettre une accessibilité graduée aux soins à toutes les personnes vivant avec un handicap. Les leviers en cours de déploiement sont par exemple ceux des protocoles de coopération entre professionnels, du développement de la télésanté ou des prises en charge dans le cadre de parcours de soins coordonnés.

Le Projet régional de santé vise aussi à répondre à l'enjeu du décongestionnement des urgences en relevant le défi de développer et structurer une offre de soins non-programmée alternative des services d'urgence, mais aussi en organisant une réponse adaptée et sécurisée dans la prise en charge des urgences.

Enfin, l'objectif est aussi d'améliorer l'offre de santé en réponse aux moments de vulnérabilité et aux besoins de rétablissement des patients souffrant de troubles psychiques ou en situation de précarité.

L'offre médico-sociale doit s'adapter à des besoins évolutifs

L'évolution de l'offre médico-sociale s'impose au regard des aspirations des personnes accompagnées et de leurs aidants, dans une dynamique démographique inédite en région Occitanie. Avoir accès à la bonne réponse au bon moment d'un parcours de vie durant lequel l'autonomie et les capacités de la personne évoluent impose un changement de perspective en profondeur. L'offre médico-sociale doit s'adapter aux personnes accompagnées, en réponse à des besoins évolutifs. A chaque étape de son parcours de vie, chacun doit être soutenu dans ses choix, ses capacités et souhaits pour grandir, être éduqué, participer à la vie sociale, travailler, avoir accès à la santé dans toutes ses dimensions, se loger, et avancer en âge dans les meilleures conditions. La co-construction avec les personnes et leurs aidants, l'évolution des pratiques professionnelles, une organisation territoriale des dispositifs d'appui médico-sociaux, sanitaires maillés en proximité en sont la clé de voute. La garantie d'un parcours au cœur d'une offre de solutions, le renforcement des structures d'accompagnement et soutien au domicile, le renforcement de l'expertise permettront de garantir l'accès à des solutions adaptées et choisies, notamment pour le maintien à domicile.

Un défi essentiel de continuité dans la prise en charge et les parcours

La continuité des prises en charge et des accompagnements entre les soins de premier recours, l'hôpital et le secteur médico-social est un enjeu majeur pour assurer des parcours de santé fluides et de qualité. Cela nécessite la mise en place d'actions concrètes pour soutenir l'exercice coordonné, assurer une articulation forte entre les dispositifs destinés aux personnes en situation de précarité, et promouvoir la complémentarité entre les acteurs de santé pour notamment toutes les personnes vivant avec un handicap et/ou vieillissantes, atteintes de maladies chroniques, de cancer, de troubles mentaux ou du comportement... Le Projet régional de santé soutient cette complémentarité entre les acteurs du sanitaire et du médico-social pour renforcer l'accompagnement des personnes.

Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence

A l'issue de la crise Covid, ce Projet régional de santé porte une forte attention aux dispositifs visant à anticiper, se préparer et gérer les situations sanitaires exceptionnelles. L'amélioration de l'ensemble des pratiques professionnelles doit s'accompagner d'une culture partagée de la sécurité, de la qualité et de la pertinence des prises en charge, dans des logiques de parcours.

PRIORITES

Spécialités par spécialités, le Schéma régional de santé précise l'évolution de l'offre en regard des besoins

Le schéma régional de santé présente l'ensemble de l'évolution de l'offre de soins par spécialités. A commencer par les activités structurantes, en médecine, hospitalisation à domicile, chirurgie et soins de réadaptation. Les activités associées aux parcours de santé y sont ensuite détaillées en psychiatrie, traitement du cancer, gynécologie obstétrique et néonatalogie, diagnostic prénatal, assistance médicale à la procréation, activité de soins longue durée.

Cette présentation concerne aussi l'offre dédiée aux soins non programmés et critiques (Médecine d'urgence, permanence des soins et soins critiques). L'évolution de l'offre y est détaillée aussi par activités et filières spécialisées par expertise : imagerie médicale, caissons hyper-bares, traitement de l'insuffisance rénale, prise en charge des AVC et soins palliatifs, chirurgie cardiaque, greffes d'organes, grands brûlés, neurochirurgie et neurologie, biologie médicale, examens génétiques...

Par ailleurs, l'évolution de l'offre régionale de soins est également présentée au regard des besoins de populations spécifiques : la santé des détenus, les coopérations transfrontalières, les habitants en zones de montagnes.

Désormais, l'entrée en vigueur des récentes réformes des autorisations d'activités de soins devient réalité (par exemple pour l'hospitalisation à domicile, les soins médicaux et de réadaptation, la psychiatrie, le traitement du cancer, les soins critiques réanimation/soins intensifs, la cardiologie interventionnelle, ...). Le nouveau Schéma Régional de Santé devient par essence l'outil de régulation et de structuration de l'offre de soins.



6. L'avenir est à toutes les formes de coordination et de coopération entre professionnels

Les pratiques de soins évoluent

Le vieillissement de la population, la hausse des maladies chroniques, les avancées technologiques et l'essor du numérique dans le domaine de la santé ont engendré des changements significatifs dans les besoins des utilisateurs et des professionnels de la santé, comme dans leurs approches de soins et d'accompagnement. Dans ce contexte, l'amélioration de la coordination entre les professionnels de la santé et du social, au bénéfice des usagers, est devenue un enjeu majeur. Le Projet régional de santé porte cet engagement de soutenir et proposer des réponses personnalisées et co-construites avec la personne en soin ou accompagnée et ses proches, grâce à une meilleure coordination des acteurs. En s'appuyant sur plusieurs leviers, l'objectif est d'améliorer les prises en charge globales des personnes, notamment celles qui sont engagées dans des parcours complexes ou vivant avec un handicap, sans solution.

« De meilleurs échanges entre professionnels de santé doivent permettre une prise en charge de chaque personne plus personnalisée et adaptée dans la durée »

Soutenir l'exercice coordonné pour améliorer les parcours de santé

INDICATEURS EN OCCITANIE

300

maisons de santé et près de

60

centres de santé pluriprofessionnels

30

équipes de soins primaires

Aujourd'hui, les soins de proximité appellent au développement du travail en équipe et à la prise en charge coordonnée des patients. Les maisons de santé pluri-professionnelles, les centres de santé et les équipes de soins primaires constituent la forme la plus intégrée d'exercice en équipe pluri-professionnelle, vecteur d'une coordination de proximité optimisée au profit du patient. Le déploiement de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) est un autre levier essentiel pour l'organisation territoriale des soins de proximité en visant à faire coopérer des acteurs du premier et/ou du second recours, mais aussi des établissements de santé, des EHPAD et autres structures médico-sociales et sociales.

La continuité des prises en charge et des accompagnements entre la secteur libéral, l'hôpital et le secteur médico-social, est un enjeu majeur pour assurer des parcours de santé fluides et de qualité. Cela nécessite la mise en place d'actions concrètes pour soutenir l'exercice coordonné et une organisation facilitant cet accompagnement. L'objectif est de prévenir les ruptures de parcours grâce à une coordination des soins et des parcours de santé optimisés. Cette coordination repose sur une approche transversale, centrée sur l'utilisateur et son entourage, entre :

- L'équipe pluriprofessionnelle de prise en charge intervenant en proximité, soit le médecin traitant et les autres professionnels de santé ambulatoires, médicaux et paramédicaux.
- Les acteurs du soutien à l'autonomie, tels que les intervenants du secteur médico-social et social.
- Les professionnels exerçant en établissements de santé.

Améliorer la lisibilité des dispositifs de coordination et leur articulation

Pour faciliter la prise en charge des parcours complexes, un dispositif unique d'appui à la coordination a été mis en place dans chaque département. Comme les Communautés professionnelles territoriales de santé, ces dispositifs sont encore à un stade précoce de développement et pourront pleinement se déployer dans les années à venir. Les communautés 360, en cours de mise en place, visent à accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants dans des moments charnières de leur vie. Cela se fait soit à leur demande, soit sur orientation par un professionnel de proximité. Pour rendre le système de santé plus lisible, un travail de clarification des rôles et missions, ainsi que d'articulation de ces nouvelles organisations, devra être entrepris.

Ces évolutions doivent conduire à un système qui fait des médecins et des équipes de soins primaires constituées autour d'eux, à la fois les pivots et les coordonnateurs des parcours de santé entre les structures libérales, les établissements de santé (et notamment les hôpitaux de proximité, les établissements de soins médicaux et de réadaptation, les établissements d'hospitalisation à domicile, les établissements médico-sociaux et sociaux). Les métiers émergents tels que les infirmiers de coordination, les infirmiers en pratique avancée et les nouveaux métiers de la coordination vont y contribuer utilement. A l'instar des coopérations initiées en période de crise sanitaire, l'objectif est d'optimiser la gestion coordonnée entre tous les professionnels de santé intervenant avec et autour d'une même personne et de construire un parcours de santé coordonné permettant « les bons soins et accompagnements par les bons professionnels dans les bonnes structures au bon moment ».

INDICATEURS EN OCCITANIE

40 communautés professionnelles territoriales de santé ont déjà signé un accord conventionnel inter-professionnel

1 dispositif d'appui à la coordination a été déployé dans chaque département

INNOVATION

Depuis 2018, le dispositif Article 51 permet notamment d'expérimenter des organisations innovantes visant à fédérer les acteurs, à valoriser la coordination, à tester les possibilités offertes par de nouvelles modalités de rémunération forfaitaire prenant en compte les étapes du parcours de santé.



Le numérique en santé au service de la coordination entre professionnels

Le numérique en santé s'inscrit comme un levier de coopération en permettant aux professionnels de santé d'échanger et de partager en toute confiance des données de santé sécurisées et au patient de choisir avec quels professionnels il partage les données. Dans une logique de parcours, la coordination des professionnels de santé et des professionnels socioéducatifs sera facilitée par un large usage de services et référentiels numériques tels que le dossier médical partagé (DMP), la messagerie sécurisée de santé (MSSanté), l'ordonnance numérique, le répertoire opérationnel des ressources (ROR) et le service ViaTrajectoire (VT) d'aide à l'orientation. Ces évolutions reposent aussi sur le renforcement du déploiement des services numériques régionaux de coordination de parcours et sur l'interopérabilité des systèmes d'information.

Le défi des 5 années à venir sera d'accroître l'usage des services numériques mis à disposition des professionnels de santé afin de renforcer la coordination et la mise en complémentarité des compétences pour contribuer collectivement à optimiser le parcours de santé de l'utilisateur.



7. Développer l'attractivité de nos territoires auprès des professionnels de la santé et du médico-social

Un enjeu fort d'accès aux soins et d'aménagement des territoires

La crise sanitaire a mis en exergue les difficultés d'attractivité dans un secteur de la santé qui fait face à une pénurie de professionnels. Les problématiques d'accès aux soins constituent aujourd'hui une des causes majeures des inégalités sociales et territoriales de santé. Permettre à tous les citoyens d'accéder à une offre de soins et d'accompagnement de proximité constitue une volonté forte de l'ARS et de ses partenaires dans un contexte d'accroissement des besoins, sous l'effet notamment de l'évolution démographique dans la région, de la hausse des maladies chroniques et du vieillissement de la population. Les concertations menées au niveau territorial ont toutes pointé une recrudescence des besoins et des difficultés de recrutement de professionnels qui impactent particulièrement les spécialités. Les questions du « sens » et de la valorisation des métiers ont été identifiées comme un préalable nécessaire à l'attractivité et à la fidélisation des professionnels, quel que soit le secteur d'activité (ambulatoire, hospitalier, médico-social) et les lieux d'exercice (salarié ou libéral). En cours de carrière, les passages à temps partiel et les démissions contribuent également à une diminution des ressources en santé.

Cette tension sur les recrutements fait de l'attractivité des métiers un enjeu fort de maintien de la qualité des prises en charge. Il est nécessaire de repenser les parcours professionnels pour diversifier les possibilités d'accès à ces métiers ainsi que l'offre de formation afin de maintenir et développer les compétences. Il s'agit également de rénover le cadre de travail des professionnels pour favoriser les dynamiques d'équipe et les projets de santé adaptés aux bassins de vie. A ce titre, l'attractivité des métiers de la santé s'inscrit également comme un enjeu fort de l'aménagement des territoires.

Des dispositifs déjà actifs sur le terrain

Des actions structurantes, déjà engagées, ont un impact sur l'engagement dans les métiers de la santé :

- **Des mesures d'aide à l'installation des professionnels se poursuivent en mobilisant de nombreux partenaires dans des dispositifs coordonnés.** Des actions les complètent dans l'objectif de faciliter le quotidien de ces soignants. En pratique, ces dispositifs sont déployés en particulier au travers des guichets uniques d'information et d'orientation, d'aides financières à l'installation, d'accompagnements personnalisés pour faciliter l'accès au logement, l'accès à l'emploi du conjoint ou l'accès à un mode de garde pour les enfants...
- **Des dispositifs de coordination et des organisations innovantes se développent** comme la possibilité d'exercer sur plusieurs structures ou le développement de l'exercice coordonné et pluri-professionnel. Ce sont des leviers d'attractivité en offrant localement un cadre de travail « plus souple » et plus adapté aux nouvelles aspirations.
- **Des actions spécifiques sont menées pour faciliter le recrutement dans les établissements médico-sociaux,** afin de faire face aux enjeux du vieillissement de la population et d'une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap.

INDICATEURS EN OCCITANIE

2833

internes de médecine en formation (Montpellier, Toulouse)

551

bénéficiaires du contrat d'engagement de service public (médecine et odontologie) dont 200 sont déjà installés



LA PAROLE AUX CITOYENS

“ Il y a un vrai besoin de trouver des débouchés et des emplois pour les conjoints, de mettre en place des services et des écoles : les déserts médicaux sont dans des territoires enclavés où il manque de tout. ”

Participant de l'Aude à la consultation digitale

“ Les professionnels sont débordés et deviennent moins accessibles au dialogue et n'ont pas le temps de nous orienter en terme de prévention. ”

Participant de l'Hérault à la consultation digitale

“ Les cabinets infirmiers et de kiné sont débordés et épuisés et ne prennent pas de nouveaux patients. ”

Participant de la Haute-Garonne à la consultation digitale

“ Face à la pénurie de médecins développer des structures de soin avec infirmiers, paramédicaux aux compétences élargies, psychologues, secrétariat. ”

Participant du Gard à la consultation digitale

“ Joindre les services de secours est également long pour avoir un médecin régulateur en ligne. Ce n'est pas eux que je mets en cause mais encore une fois leur surcharge de travail et manque de personnel. ”

Participant de la Haute-Garonne à la consultation digitale

la fabrique
citoyenne
en santé
Occitanie

Des mesures de soutien à l'attractivité des métiers de la santé

Les concertations ont montré que d'autres axes doivent être encore développés en soutien de l'attractivité des métiers de la santé :

- **Valoriser le sens des métiers de la santé et l'engagement des professionnels** par une communication positive. L'enjeu est de valoriser l'ensemble des métiers du sanitaire et du social, qu'il s'agisse des métiers du soin, des métiers du « Grand Âge » et de l'accompagnement à domicile, des métiers du numérique en santé ou des métiers de l'accompagnement social.
- **Renforcer et diversifier l'offre de formation**, afin d'augmenter le nombre de professionnels diplômés et de développer leurs compétences en termes, notamment, de prévention, d'accompagnement des publics les plus fragiles et de e-santé. Le parcours de formation doit être mieux adapté aux réalités du terrain avec le développement des formations par apprentissage et une optimisation des lieux de stage afin de réduire les abandons en cours d'études.
- **Améliorer les conditions de travail et offrir des perspectives d'évolution professionnelle.** La reconnaissance individuelle et l'amélioration des conditions de travail participent de l'engagement collectif et de la fidélisation des professionnels. Les démarches d'amélioration des conditions de travail et de transformation des métiers doivent être soutenues afin d'accompagner les professionnels dans leur pratique, de redonner du temps médical et soignant et d'ouvrir des perspectives d'évolution professionnelle par la délégation de certains actes et l'émergence de nouveaux métiers ou encore en favorisant l'exercice partagé et le lien Ville-Hôpital. Le rôle de coordination et le management de proximité sont des missions en forte évolution qu'il est nécessaire de soutenir et d'accompagner. La santé des soignants doit également être un enjeu prioritaire.
- **Faciliter le recrutement, l'installation et le quotidien des professionnels.** Une gestion proactive des risques de « désertification » ou de difficultés de recours, passe par des actions de recrutement et d'installation de ressources médicales et paramédicales adaptées aux besoins des territoires. Au-delà des mesures incitatives et de l'accompagnement personnalisé, le développement de projets de santé de territoire est un levier fort et porteur de sens.

INITIATIVE Happy santé

C'est le guichet unique dédié aux médecins ou étudiants en médecine souhaitant exercer dans les Hautes-Pyrénées.

Il rassemble les équipes de la CPAM, l'ARS, le DUMG de la Faculté de Médecine de Rangueil, le Conseil de l'Ordre des médecins, l'URPS Occitanie et Ambition Pyrénées.

8. Faire face à l'impact du changement climatique sur notre santé

« One health » : késaco ?

Les relations entre la santé des Hommes, la santé des animaux domestiques et sauvages, la santé des plantes et l'environnement sont intimement liées, comme la crise sanitaire du COVID-19 est venue le rappeler avec force. La démarche communément appelée « One Health » ou « Une seule santé », propose une approche collaborative, multisectorielle et transdisciplinaire des enjeux sanitaires. Elle cherche d'une part, à améliorer les connaissances sur les interactions entre la santé animale, la santé humaine et l'état des socio-écosystèmes. Elle propose aussi la mise en œuvre d'actions destinées à transformer le domaine de la santé publique traditionnellement centré sur la santé des populations.

Cette approche est particulièrement pertinente dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments, de la lutte contre les espèces végétales envahissantes, les zoonoses (maladies susceptibles de se transmettre de l'animal à l'homme et inversement, comme la grippe, la rage et la fièvre de la vallée du Rift, les maladies liées aux arbovirus) et de la lutte contre la résistance aux antibiotiques. La prévention de l'exposition aux polluants chimiques, notamment aux perturbateurs endocriniens, s'inscrit également dans cette approche.

Des enjeux environnementaux cruciaux en Occitanie

Le changement climatique est identifié comme un des grands enjeux en santé environnementale et comme une menace majeure pour la santé publique. Des impacts sont déjà observables en France comme partout dans le monde : augmentation des événements climatiques extrêmes (sécheresse, canicules, orages, tempêtes...), émergence et sévérité de certaines maladies infectieuses, sécheresse, érosion de la biodiversité...

Notre région Occitanie cumule tous les facteurs d'exposition à ce changement climatique. De multiples risques environnementaux impactent déjà nos conditions de vie et notre santé : présence d'anciens sites miniers (30% du total national), 90% de la population régionale concernée par la présence du moustique tigre, 15% des communes touchées par la présence d'ambrosie, 14% des ventes nationales de produits phytopharmaceutiques, 780 000 habitants potentiellement exposés au Radon... Ces dernières années, ces impacts climatiques s'accroissent par exemple en Occitanie, par une tension importante sur la ressource en eau ou l'accroissement du nombre de foyers autochtones d'arboviroses.

Se préparer et agir dès maintenant

Agir dans ce domaine, c'est d'abord anticiper et prévenir les impacts sanitaires du changement climatique, soutenir des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Concrètement, l'objectif est par exemple de promouvoir des comportements et activités adaptés aux changements climatiques (alimentation, activité physique, bons gestes en cas de canicule, économie d'eau ...) en temps normal ou face aux périodes de crise, auxquelles il faut se préparer.

INDICATEUR

15

arrêtés de crise, d'alerte ou de vigilance sécheresse ont été pris en Occitanie entre le 1er janvier au 18 juin 2023 : 10 départements sur 13 étaient déjà impactés avant la période estivale.

L'enjeu concerne aussi l'aménagement du territoire, qui a des conséquences sur nos comportements et nos modes de vie et joue un rôle majeur sur notre santé physique, mentale et sociale. L'accroissement démographique et l'urbanisation associée, font peser sur l'environnement et les ressources des pressions anthropiques supplémentaires (eau, énergie, déchets, pollutions...). En ce sens, il est nécessaire de construire les villes de telle sorte qu'elles soient plus résistantes face à la chaleur (végétalisation, îlots de fraîcheur ...) et qu'elles créent les conditions favorables aux comportements sains (rafraîchissement, mobilités actives...).

Les établissements de santé ou médico-sociaux sont aussi très concernés par ces questions : ils sont souvent les premiers consommateurs d'eau de leur territoire et des choix plus vertueux en matière de pratiques, d'utilisation de produits détergents/biocides peuvent y être mis en place, dans une démarche d'éco-responsabilité. Cet objectif les appelle à prendre en compte les sujets d'économie d'eau, d'énergie, de déchets, de l'usage de produits détergents et biocides, de qualité de l'air intérieur, ou bien encore d'environnement favorable à la santé (espaces verts, îlots de fraîcheur...). Ceci entre d'ailleurs en résonance avec les préoccupations du moment concernant par exemple la sobriété énergétique et les économies d'eau.



INDICATEUR

A l'hôpital, la consommation d'eau par lit se situe

entre 100 et 1 200

litres d'eau par jour et par patient.

PRIORITES

Des objectifs partagés pour mobiliser tous les acteurs autour de priorités communes en santé environnementale

Le Projet régional de santé intègre l'impact croissant des préoccupations environnementales sur les questions de santé, tout particulièrement au niveau de la prévention et de la promotion de la santé. Il s'articule ainsi avec les priorités du Plan Régional Santé Environnement qui couvre la période 2023-2028. Ce plan est co-construit en inter-ministériel entre les services de la DREAL, de la DRAAF, de l'ARS, en relation avec le Conseil régional Occitanie. Il est structuré autour de 4 grands axes d'action :

- Informer, former et éduquer à la santé environnementale.
- Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé.
- Prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité.
- Prévenir ou limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs.



9. Habitants, citoyens, usagers, patients... tous appelés à être acteurs de notre santé

Chacun peut agir sur sa propre santé

Le concept d'« empowerment », que l'on peut traduire par le renforcement de la capacité de la personne à être actrice de sa santé, s'est affirmé comme une clé de transformation majeure du système de santé, dans un contexte de développement des moyens d'information et de l'affirmation progressive du droit des usagers et de la citoyenneté des personnes handicapées dans le cadre législatif (loi du 02/01/2002, loi du 11/02/2005...). Le renforcement du pouvoir d'agir de chacun de nous en tant qu'habitant, citoyen, patient et usager, passe par un rôle individuel plus actif, mais aussi par un partenariat plus dense et nourri avec les instances de démocratie sanitaire, qui représentent tous les usagers à l'échelle régionale (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie) ou dans chaque département au sein de nos 13 Conseils territoriaux de santé. L'ARS Occitanie est résolument impliquée dans ce partenariat.

Un enjeu d'information et d'implication

Un premier enjeu essentiel est de rendre davantage lisible et compréhensible l'offre de santé, son organisation et comment on y accède. Cet enjeu nécessite de diffuser une information claire, fiable et pédagogique et aussi de les inciter à s'emparer des services numériques sécurisés (Mon espace santé, ViaTrajectoire, ...). Cette prise d'information a pour conséquence de les rendre plus autonomes dans leurs choix et leurs interventions. Pour autant, cela ne leur octroie pas la capacité d'organiser leur propre parcours de santé, cette prérogative relevant de l'intervention coordonnée des professionnels de santé.

Un deuxième enjeu est d'associer plus étroitement les citoyens dans la participation à la construction et à la mise en œuvre des démarches en santé et plus particulièrement des actions de prévention et de promotion de la santé. Ces interventions peuvent concerner la mise au point de messages ou de processus pour qu'ils soient plus efficaces et qu'ils suscitent l'adhésion du plus grand nombre. Il s'agit aussi de reconnaître davantage l'expérience patient, notamment en développant les rôles des patients partenaires, en complément de l'intervention des professionnels de santé, plus particulièrement dans les domaines du dépistage et de l'éducation thérapeutique du patient.

Renforcer la capacité d'écoute des professionnels

Une reconnaissance de l'expérience patient nécessite plus généralement, une évolution des postures des acteurs de santé, dans tous les secteurs et lieux d'intervention. Renforcer la capacité d'écoute des professionnels, relative aux besoins et aux attentes des personnes, et intégrer une vision globale de la personne, de son environnement et de son projet de vie. Sensibiliser les professionnels est donc essentiel, dès la formation initiale, mais aussi via des formations spécifiques. L'ARS Occitanie en fera la promotion auprès des acteurs de santé et soutiendra toutes les initiatives allant en ce sens.

LA PAROLE AUX CITOYENS



Sensibiliser le citoyen dès son plus jeune âge c'est aussi lui permettre de devenir acteur de sa propre santé.

[Participant à un atelier citoyen en Tarn-et-Garonne]



Plus on donne du pouvoir au patient, plus on le rapproche du soin

[Participant à un atelier citoyen dans l'Hérault]

la fabrique
citoyenne
en santé
Occitanie

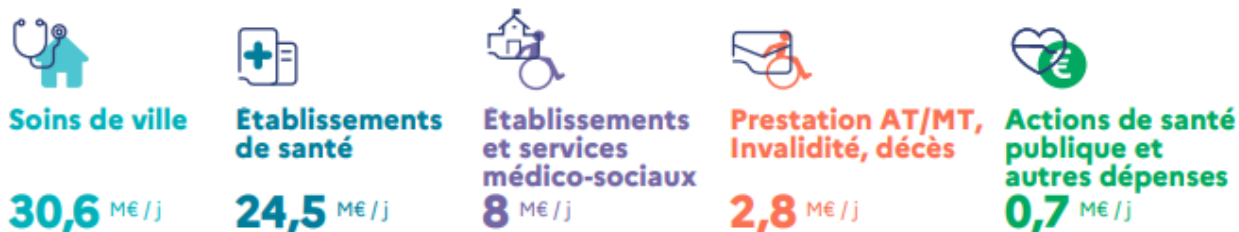


10. Des moyens considérables sont mobilisés pour la santé

Contrairement à de nombreuses idées reçues, la politique de santé bénéficie de moyens financiers considérables et en en forte progression. Connaissez-vous les chiffres-clés du financement de la santé en Occitanie ?

Le financement de la santé : près de 67 Millions € par jour en Occitanie

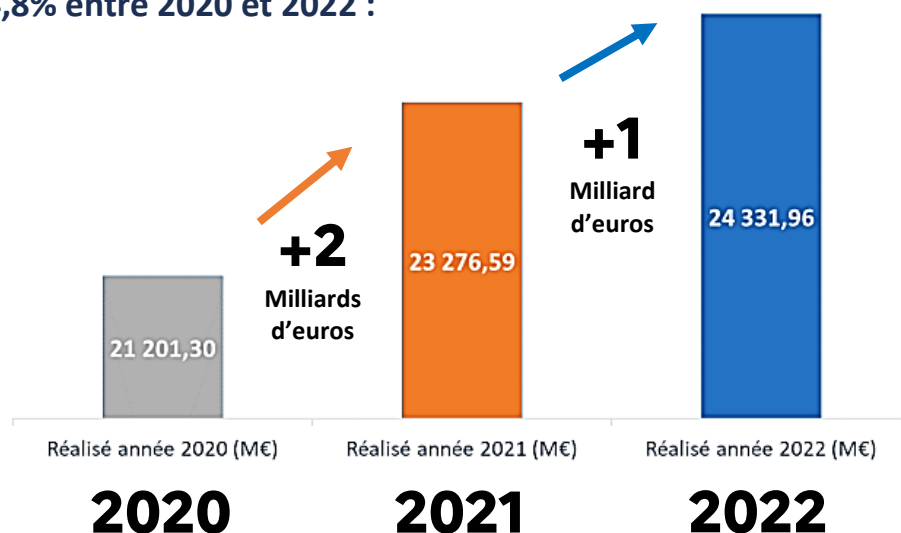
Les moyens financiers consacrés à la santé en Occitanie totalisent plus de 24,3 Milliards d'euros en 2022, soit près de 67 millions d'euros de dépenses de santé par jour !



Ces données correspondent aux financements assurés par les régimes obligatoires d'assurance maladie, la CNSA et l'État. La part des dépenses supportées par les régimes complémentaires et le reste à charge des ménages ne sont pas inclus.

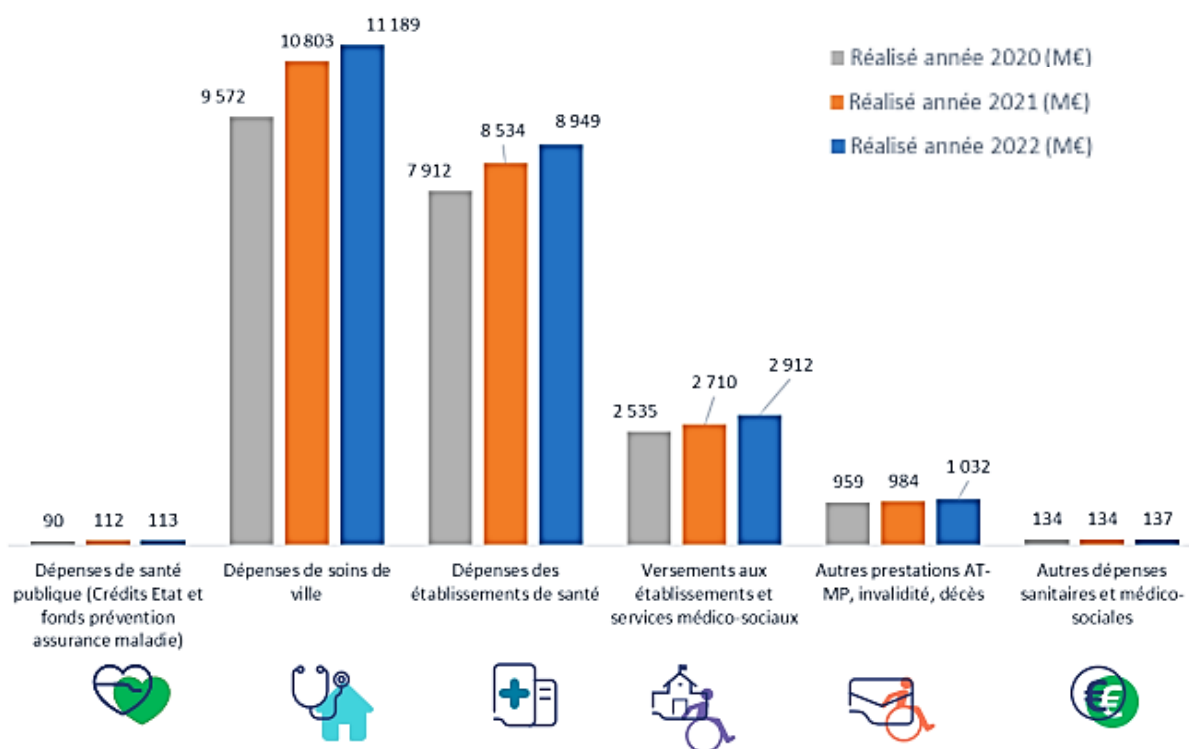
Les moyens financiers consacrés à la santé en Occitanie ont augmenté de 14,8% entre 2020 et 2022 :

Evolution des dépenses de santé en Occitanie (hors moyens régionaux octroyés via le Fonds d'intervention régional)



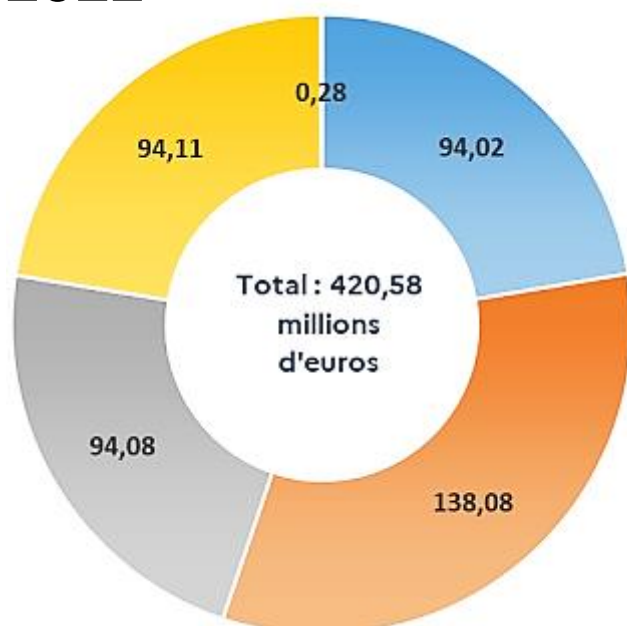
Ces évolutions favorables se retrouvent dans les 13 départements de la région et dans chacune des différentes enveloppes concernées :

Etat détaillé de l'évolution des dépenses de santé en Occitanie (2020-2022) – Hors FIR :



En complément de ces moyens financiers consacrés à la santé, l'ARS Occitanie a mobilisé plus de 420 Millions € sur le Fonds d'intervention régional (FIR) en 2022 :

2022



- MI1 - Promotion de la santé, prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie
- MI2 - Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale
- MI3 - Permanence des soins et répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire
- MI4 - Efficience des structures sanitaires et médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels
- MI5 - Développement de la démocratie sanitaire



www.prs-occitanie.ars.sante.fr

*Place désormais
à la mise en œuvre
du Projet régional de santé
Occitanie 2023-2028
et à ses programmes d'action,
pour mieux répondre
aux besoins de santé
avec les acteurs
de chaque territoire.*



Agence régionale de santé
Occitanie
occitanie.ars.sante.fr
  [sante.fr](https://www.linkedin.com/company/ars-occitanie)